

LES OBJECTIFS DE LA PARTICIPATION

Une analyse de Simon Lemaire (Réseau Nomade) et
Khalid Chatar (CFS asbl)
CFS asbl - 2024

Analyse 2024

Collectif Formation Société (CFS asbl) – pôle Education permanente/cohésion sociale

Rue de la Victoire 26

1060 Saint-Gilles

02/543 03 03

ep@cfsasbl.be

Toutes publications sont disponibles gratuitement sur ep.cfsasbl.be

Avec le soutien de



Les professionnel·le·s et militant·e·s du milieu associatif sont de plus en plus amené·e·s à inscrire la participation au cœur de leurs pratiques. Dans cette perspective, le CFS asbl et le Réseau Nomade ont décidé de collaborer dans l'organisation de rencontres destinées à échanger sur la manière dont il·elle·s s'en emparent. Cette analyse expose des observations formulées lors de cette réflexion autour de l'approche participative dans le travail social.

La participation apparaît parfois comme un mot valise. Entre une absence de définition précise et l'inconfort qu'elle génère chez les acteur·rice·s associatif·ve·s, une clarification s'impose quant aux objectifs qu'elle poursuit.

Les expériences professionnelles de la participation dans le secteur social offrent un aperçu et une compréhension des attentes liées aux dispositifs participatifs à la fois pour les travailleur·euse·s qui les animent, pour les publics appelés à y prendre part mais aussi pour les institutions les décidant. Souvent d'ailleurs, une distance s'observe entre les injonctions des associations qui les prescrivent, les motivations des participants appelés à les intégrer et les aspirations des animateurs chargés d'encadrer leur mise en œuvre. Cette divergence peut apparaître dès le lancement d'un projet ou au cours de son développement mais quoi qu'il en soit, elle peut être paralysante autant qu'une source d'opportunités et appelle de toute manière des adaptations.

Mettre au jour pareille diversité dans les objectifs poursuivis à travers les démarches participatives gagne à s'appuyer sur des expériences concrètes et d'en confronter ceux qui sont

initialement visés et ceux qui sont réellement rencontrés. Ces expériences offrent un tableau croisant les attentes des différentes parties intéressées et illustrent certaines tendances au départ desquelles il est possible d'objectiver les finalités élémentaires d'un travail social mené selon une approche participative.

LES EXPÉRIENCES ET LEURS TENSIONS

Ce n'est véritablement qu'à l'épreuve du terrain que les écueils d'un dispositif participatif se manifestent, lorsque font nœud toute une série d'objectifs avec lesquels les travailleur·euse·s sociaux·ales doivent composer pour mener à bien leurs projets. En voici quelques exemples.

Un service de santé mentale mène un projet avec des usagers et leurs proches qui après une dizaine d'années connaît un essoufflement. Tandis que l'objectif de l'institution reste de « faire remonter » vers un pouvoir subsidiant les avis des participant·e·s, malgré leur moindre régularité, sur les besoins des aidants-proches, le travailleur en charge du dispositif participatif observe que remettre en question la cantine de l'institution les intéresse davantage et, surtout, que des activités dans lesquelles il·elle·s n'ont pas l'étiquette de patient·e, comme un tournoi de mini-foot ou une rencontre avec une sexologue, ont par contre rencontré un vif intérêt. Il en résulte une demande que la coordination de l'association prenne moins de place dans la gestion du dispositif au bénéfice des participant·e·s.

Dans le cadre des gros travaux entrepris dans une complexe de logements sociaux, un projet consiste à prendre contact avec les habitant·e·s pour les

inclure dans les décisions concernant les réaménagements de la zone. Le dispositif de participation consiste à récolter leurs avis sur une série de questions relatives au logement mais s'il s'agit d'entendre leurs besoins, de leur permettre de faire des choix à propos de leur cadre de vie, le travailleur en charge du projet remarque que l'objectif de la démarche participative est aussi qu'il-elle-s adhèrent au plan de rénovation.

Un service d'aide aux personnes sans-abris œuvre à travers un travail de rue dans le but de construire des ponts avec le reste de la société en les accompagnant dans leur quête d'une vie digne. Pour respecter les choix et défendre les intérêts de ces habitant.e-s de la rue, il importait qu'il-elle-s soient entendu.e-s et un espace de participation a donc été mis en place mais celui-ci procède pour l'essentiel d'une dynamique individuelle. La travailleuse en charge du dispositif est alors tiraillée entre, d'une part, une volonté d'organisation participative en groupe afin d'en renforcer l'impact et de parvenir à faire entendre la voix du public ciblé dans les débats de société et, d'autre part, le constat du besoin des personnes en situation de vulnérabilité d'être entendues dans le détail de leur individualité.

Un travailleur de service social accompagne un projet participatif dans le cadre du Contrat Local Social-Santé avec un collectif d'habitant.e-s pour créer du lien avec des associations et créer un réseau d'entraide dans le quartier. Initialement, ce projet visait à être un point de relai pour les personnes âgées mais avec le Contrat Local, il a évolué en s'ouvrant aux habitant.e-s de manière à soutenir leurs propres activités et services. Il relève que l'objectif du dispositif n'est donc pas simplement d'encourager ces initiatives mais aussi,

plus fondamentalement, d'animer la vie de quartier.

Réunis initialement dans un projet par la multiplication des problèmes d'insécurité, des habitant.e-s de logements sociaux orientent rapidement leurs discussions sur les problèmes de logements. Un groupe de locataires est alors créé pour traiter de ces questions et la problématique liée à l'approvisionnement en eau chaude cristallise le débat. Par suite de quoi une négociation est lancée avec le directeur général du logement bruxellois à propos d'une indemnisation. L'objectif du dispositif a donc évolué et le groupe veut maintenant continuer à se mobiliser pour d'autres problèmes : du lien s'est créé qui a fait réaliser qu'il est plus facile de faire face aux difficultés ensemble qu'isolément. Dans le chef du travailleur en charge du dispositif participatif, il y avait aussi l'envie de créer un rapport de force et même si la somme obtenue est dérisoire, il y a bien eu une forme de reconnaissance pour le groupe.

Un projet mené avec des usager.e-s de CPAS vise à minimiser le non recours aux droits et améliorer l'accueil aux services. Le travailleur animant ce dispositif participatif souligne que si l'objectif premier était d'énoncer une série de recommandations favorisant un accès effectif aux aides, au fil du temps il est devenu aussi de renforcer l'autonomie du groupe et son existence en établissant des partenariats, cela afin de créer un rapport de force permettant une plus relative indépendance vis-à-vis du CPAS.

Une association a formé en son sein un comité citoyen dont l'objectif de départ est de récolter les expériences du public par rapport aux services proposés. Les membres de ce comité sont depuis amenés à participer en tant que

bénévoles dans les activités de l'institution qui souhaiterait également qu'ils se positionnent sur des questions plus larges les concernant. Alors qu'une première proposition de recherche-action ne génère pas un enthousiasme débordant, lorsqu'elle est répétée ultérieurement au sujet des violences vécues, tous les membres du comité se portent volontaires pour y prendre part. Le travailleur en charge du dispositif participatif retient cette opposition entre objectifs individuels, institutionnels et collectifs qui apparaît poser question dans ce comité.

Les objectifs relevés dans ces diverses expériences participatives sont assez contrastés et les questionnements des travailleur·euse·s qui les animent sont pluriels : mobilisation, cohésion, consultation, contribution, adhésion, responsabilisation, visibilité, auto-organisation, interpellation, négociation, etc. ne revêtent en effet pas nécessairement la même signification aux différents niveaux intéressés par la participation. Ainsi, parmi les objectifs traversant ces expériences de terrain, ressort ce que les institutions et les travailleur·euse·s sociaux·ales nomment le « pouvoir d'agir » des personnes concernées. Mais de qui est-ce exactement l'objectif ? Est-ce que les publics des dispositifs participatifs estiment récupérer du pouvoir d'agir ? Sans doute l'expriment-ils bien différemment : on vient régler un problème, résoudre une situation paralysante, et continuer à vivre... Une chose est sûre pourtant, c'est qu'au niveau du travail social, discuter de problèmes communs, revendiquer, porter la voix d'un collectif, créer un rapport de force, créer des liens demeurent des buts essentiels.

LES FINALITÉS DU TRAVAIL SOCIAL

Des objectifs de la participation pour les personnes engagées dans le travail social, trois grandes catégories se dégagent par conséquent tout en s'imbriquant les unes dans les autres : ceux portant sur l'efficacité des actions, ceux visant la possibilité de transformer le travail social, et ceux portant sur la qualité des interactions avec les publics visés.

RENFORCER LES ACTIONS

Les objectifs des professionnel·elle·s portent sur l'efficacité d'une action, sur l'adéquation entre un projet et les besoins des publics auxquels il s'adresse. L'approche participative dans le travail social est alors vue comme une manière de résoudre ou d'anticiper un problème pouvant affecter ces publics en les outillant. À condition qu'ils se sentent inclus dans le projet, que celui-ci réponde à leurs attentes de sorte qu'il puisse gagner en légitimité. La participation est donc un moyen pour renforcer des actions, développer des projets et améliorer des pratiques ; en bref, réaliser un travail adapté aux premières personnes concernées.

RENOUER AVEC LE CŒUR DU TRAVAIL SOCIAL

Les objectifs des professionnel·elle·s portent dès lors sur la transformation du travail social et sont directement en lien avec ses qualités humaines. L'approche participative dans le travail social est vraiment une opportunité pour redonner une place et du temps à l'humain, pour réinvestir la relation. En réalité, leurs visées s'entrelacent puisque le réinvestissement du relationnel est associé à une amélioration de la qualité de l'accompagnement. La participation

permet donc de renouer avec ce qui est au cœur du travail social, ses revendications communautaires originelles, l'enjeu de réduire les inégalités et non de les « gérer ». Et c'est en incluant les publics à ce processus de réflexion au sujet de la nécessaire refondation de l'action sociale que celle-ci peut parvenir à retrouver son sens premier. Autrement dit, donner la parole aux destinataires du travail social lui permettrait de se rapprocher de ses intentions et modalités initiales, davantage dirigées vers la lutte communautaire que vers la gestion des inégalités.

RÉHUMANISER LES PRATIQUES

Les objectifs des professionnel·elle·s portent de ce fait sur les interactions avec les publics visés, c'est-à-dire sur un constant souci de bienveillance et d'écoute. L'approche participative permettrait en ce sens de sensibiliser les travailleur·euse·s du social à d'autres manières de faire, des manières peut-être moins brutales au regard des publics auxquelles il·elle·s s'adressent. Cette alternative est comprise comme autorisant une prise de conscience quant à ce qui se peut jouer de violent dans le travail social quand il est appliqué de manière trop mécanique, quand il s'attache au respect des règles institutionnelles plutôt qu'aux individus. Créer un environnement dans lequel ces derniers peuvent prendre une place, peuvent participer, implique donc de prendre du recul par rapport aux pratiques usuelles et d'envisager d'autres manières de faire du social. Donner cette place prépondérante aux principales intéressé·e·s implique par conséquent de les autoriser à nous renvoyer « notre discours », celui du travail social, afin de mettre en évidence les mécanismes implicites parfois dégradants et modifier les postures et usages

qui nous sont coutumiers. Car toutes ces manières de repenser le travail social offrent une marge de créativité potentiellement innovante dans nos pratiques professionnelles. Redonner du temps à la relation, c'est enfin aller vers la possibilité de recomplexifier les individus, de ne pas les voir que comme des représentant·e·s de « catégories » généralement trop simplistes et souvent discréditantes. C'est donc aussi revaloriser les individus et leur reconnaître des capacités dans la mesure où réhumaniser les pratiques du travail social c'est avant tout réhumaniser ses bénéficiaires.